

la structure comme art? l'art comme structure?

on peut considérer que l'art est essentiellement identifiable avec l'invention. l'invention de moyens d'expression; premier pas vers des possibilités de création esthétique encore inconnues.

c'est dans ce sens que l'art présuppose la nouveauté de la pensée, nouveauté des thèmes, nouveauté de la forme. il existe deux voies d'accès à ce type de nouveauté: a) la voie « individuelle » qui trouve sa source dans l'état d'esprit du créateur; b) la voie « générale » qui s'appuie sur l'expérience, sur les possibilités objectives de la création.

a) aboutit, dans le cas extrême, à l'« art informel » ou aux combinaisons néo-dadaïstes de matériaux; b) aboutit à la structure. autrement dit, d'une part: propriétés des matériaux dans leur « état naturel », interprétées individuellement; d'autre part: lois structurales jusque dans leur application schématique dans une répartition uniforme.

bien qu'on puisse admettre que la matière amorphe possède également une structure, une organisation interne, précisément celle de sa nature, nous pouvons négliger ici ce type de structure car, en tant que structure interne de la matière, elle n'est pas accessible à des arguments esthétiques visuels, ni en peinture, ni en sculpture.

il n'en est pas de même pour les lois structurales. les lois structurales sont accessibles à des arguments esthétiques, car ceux-ci ressortissent à l'art-ordre. l'art n'est ni un succédané de la nature, ni un succédané de l'individualité, ou de la spontanéité. là où il se présente comme un succédané, il ne reste art que s'il ordonne ce succédané et lui donne forme. par son caractère ordonnateur l'art se rapproche des lois structurales.

une question se pose dès lors: que peut signifier, par rapport à l'art, une loi structurale, une loi ordonnatrice, au sens où on l'entend dans les sciences; autrement dit: où se trouve la frontière entre structure et art?

partons d'un cas extrême: prenons une surface couverte par une distribution régulière d'éléments au sens statistique, ou bien une grille régulière s'étendant dans l'espace. il s'agit d'un « ordre » qu'il est possible de prolonger régulièrement à l'infini. un tel ordre, nous l'appelons ici structure. pourtant, dans l'œuvre d'art, une telle structure est limitée, dans l'espace ou dans la surface. c'est ici que se pose, en ce qui concerne le choix, un problème de création artistique: l'extension possible, esthétiquement admissible, de la structure. un choix, s'il est fait selon des arguments contrôlables, permet seulement de percevoir un principe d'ordre quand une structure, donnée comme extensible à volonté, se trouve être limitée.

mais suffit-il de choisir ou de limiter pour que naisse une œuvre d'art? cette question se pose avec acuité, car la tentative (depuis mondrian) de renoncer radicalement à tout moyen d'expression individuel a pour conséquence qu'aucune réduction ne peut plus être ressentie comme suffisante; elle se pose également parce que les moyens d'expression commencent à se situer aux limites d'un minimum d'information esthétique, hors de toute localisation et mesure; ni expressif, ni indicatif; un neutre à prétention esthétique. la qualité esthétique se réfugie dans des réductions extrêmes, dans l'ultime objectivité, jusqu'à l'abolition de la nouveauté et de l'invention.

mais l'invention suppose qu'on soulève sans cesse de nouveaux problèmes. c'est la tâche de l'individu. l'art est inconcevable sans cet apport individuel. d'autre part, l'ordre est impossible sans structure objectivée.

cela signifie que l'art ne peut naître et se développer que lorsque l'expression individuelle et l'invention personnelle se soumettent au principe d'ordre fondé par la structure, et réussissent à dégager de ce principe d'ordre de nouvelles ordonnances et de nouvelles possibilités créatrices.

ces ordonnances et ces inventions, au niveau de l'expérimentation individuelle, se manifestent comme rythme. le rythme transforme la structure en forme (*gestalt*), c'est-à-dire, qu'à partir d'une structure générale la forme typique d'une œuvre d'art naît de son ordre rythmique.

utilisation antérieure par catalogue
"la grille" paris.

max bell
7-10-77